Fournet – J'ai commencé l'étude de la médecine en Novembre 1829, à l'hôtel-Dieu de Clermont-ferrand, auprès des médecins distingués de cette école.

Après une année d'externat, en Juin 1831, j'ai obtenu au concours, une place d'interne à l'hôtel-Dieu; je l'ai occupée pendant une année et demi dans des études anatomiques et cliniques.

A la fin de 1832, j'ai obtenu le prix de l'Administration des hopitaux de Clermont, corrélatif du prix de l'Administration des hopitaux de Paris.

Pendant les années 1831 et 1832, j'ai été prosecteur de l'amphithéâtre et préparateur du cours d'anatomie.

Pendant les deux années scolaires 1830 à 1831, 1831 à 1832, j'ai obtenu, au concours, le 1er prix de l'école de Clermont.

Arrivé à Paris en Novembre 1832, je me suis présenté au concours de l'externat. Nommé le premier de ma série, j'ai rempli les fonctions d'externe à la charité, dans le service de Mr Rullier, pendant l'année 1833.

Nommé interne au concours de 1833, et désigné sur la liste comme partageant la 1re place du concours, j'ai fait ma première année d'internat à l'hopital St Antoine, près de Mr Mally, la seconde, en 1835, à l'hôtel Dieu, auprès de MM. Jadioux et Piédagnel, la 3e en 1836, à l'hopital de la pitié, auprès de Mr Andral et de Mr Piorry (Mr Andral étant passé à la Charité), enfin la 4e année d'internat, année 1837, à la Charité, auprès de Mr Andral.

Pendant

Pendant les années 1834 et 1835, j'ai fais, à l'école pratique de la faculté, des cours particuliers d'anatom

En 1835, j'ai obtenu, au concours, le 1er prix de la faculté, médaille d'or de l'école pratique. Le concours avait pour Juges, MM Bouillaud, Cruveilher, Bérard aîné, Adelon et Richard.

Mes 4 années d'internat ont été occupées à des études continuelles d'observation clinique et d'anatom pathologiques.

Voir le compte rendu du concours à la fin de cet exposé.

En 1837, j'ai obtenu, au concours, le 1er prix des hopitaux, médaille d'or de l'Administration. J'avais présenté à ce concours de nombreux travaux de cliniqu mémoires et observations à l'appui; et, parmi eux recherches cliniques sur l'auscultation et sur la 1ère période de la phthisie pulmonaire, que j'ai publiées depuis. Les Juges du concours étaient: MM. Serr Manec, Bricheteau, Magendie et Lenoir.

Ce prix m'a permis de prolonger de deux année mon temps d'internat. J'ai passé la première de ces années, 1838, à la charité, dans le service de Mr Andral; la seconde, 1839, dans le service de Mr Caillard, à l'hôtel-Dieu.

Le 31 Août 1839, j'ai été nommé par la faculté, de clinique, dans le service de Mr le Professeur Ro et j'ai rempli ces fonctions, successivement à l'hosp des cliniques et à l'hôtel-Dieu.

Pendant les années 1836, 1837, 1838, 1839 de m internat, pendant les années 1839 et 1840 de mes fonction

fonctions de chef de clinique, indépendamment de mes travaux de clinique et d'anatomie pathologique, je n'ai cessé de faire, au lit des malades, des cours particuliers d'observation clinique sur tous les genres de maladies reçues dans les hôpitaux et les services où je me trouvais. Beaucoup de médecins français et étrangers ont suivi ces cours.

En 1838, j'ai publié, dans le journal l'expérience, N°. du 15 février 1838, un mémoire clinique sur la gangrène du poumon et l'emploi du chlorure d'oxide de sodium dans cette affection.

En 1838, dans le bulletin général de thérapeutique, des recherches cliniques sur l'emploi thérapeutique du Brôme dans la goutte (N°. du 15 et 28 février).

Mr. Andral, après m'avoir fourni plusieurs fois l'occasion de pratiquer dans son service les opérations de la trachiotomie et de l'empyème, a inséré dans la dernière édition de sa clinique médicale deux mémoires de moi relatifs à ces opérations; l'un sur les rétrécissemens chroniques du Larynx, et sur leur traitement local par voie d'injection et de cautérisation, au moyen de la trachéotomie, modifiée dans son procédé opératoire; l'autre sur l'empyème et son opération.

En 1840, j'ai publié dans la revue médicale (N°. de Juin p. 326), un mémoire clinique sur un nouveau mode d'exploration et de diagnostic des tumeurs abdominales: le Ballottement.

J'ai publié dans divers journaux et à diverses époques quelques observations isolées, rares et intéressantes au point

au point de vue diagnostic et thérapeutique : ainsi : en Août ou 7bre 1833, dans le Journal où il était rendu Cte de la Clinique de M. Bouillaud — Une observation dans laquelle j'émets en preuve, par un fait clinique, l'opinion adoptée depuis, que le bruit de soufflet du cœur peut être produit par un épanchement dans le péricarde, sans lésion des valvules. = L'histoire curieuse (Journal l'expérience N° du 20 février 1839) d'une tentative de suicide, par l'enfoncement dans le crâne d'une tige de fer de 3 pouces 1/2 de longueur, de l'extraction de ce corps, du trajet parcouru par lui dans le crâne, et de la guérison du malade. = L'histoire d'un diabétique traité par le régime azoté (archives de février 1835) etc.

En Mai 1839, j'ai publié un ouvrage de recherches cliniques en deux volumes, sous le titre suivant : Recherches cliniques sur l'auscultation des organes respiratoires, et sur la 1ère période de la phthisie pulmonaire, faites dans le service de Mr le professeur Andral. Ouvrage couronné au concours des hôpitaux de 1837.

Peut être on peut dire aujourd'hui que la plupart des résultats de recherches, sur l'auscultation et le diagnostic, dont se compose cet ouvrage, ont passé depuis dans le domaine public, en sont devenus classiques, si bien qu'on les retrouve chaque jour dans les usages cliniques et dans les livres postérieurs à cette publication.

Je crois

Je crois convenable et sage de dire ici, que mon éditeur s'étant permis d'afficher mon ouvrage avec une ampliation de sa façon, ordinaire et naturelle en Librairie, mais malséante à un auteur, je crus devoir déclarer publiquement, par une lettre du 26 Juin 1839, insérée dans presque tous les journaux de médecine, et dont le texte est ci-joint, que je repoussais les mots suivants, affichés par mon Libraire, à mon insçu et malgré moi: Traitement préservatif et curatif, le plus souvent suivi de succès.

Voir cette lettre à la fin de mon exposé.

A cette époque, et au moment de me présenter au concours du bureau central, objet constant de mes espérances et de mes efforts, ma santé, plusieurs fois ébranlée par l'excès et la continuité de ma vie de clinique et d'amphithéâtre, succomba tout à fait. J'étais épuisé de fatigues. Mes maîtres et mes amis me pressèrent d'aller passer un ou deux hivers en Italie. J'y devins si gravement malade que j'ai été forcé d'y rester plusieurs années. On m'y a cru mort; mais je reviens, réparé par le repos et le climat, demander au concours, demander à mes Juges, l'objet de mes travaux, le but de ma carrière, une place près d'eux dans les hôpitaux, où je compte déjà 12 années de séjour et de service régulier en qualité d'externe, d'interne et de chef de clinique.

Pendant les derniers temps de mon séjour en Italie, Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, sur l'avis de Monsieur Ravaisson, alors Inspecteur général

général des Bibliothèques, et de Monsieur Orfila, Doyen de la faculté, avis relatif à mes travaux, m'a f[ait] l'honneur de me nommer membre de la Légion d'honneur. Je n'avais ni demandé, ni même dési[ré] cette distinction. J'ai même ignoré pendant plusi[eurs] mois en avoir été l'objet. Son plus haut prix est donc, à mes yeux, dans les sentimens que témoign[e] cette généreuse initiative.

Paris, le 30 Avril 1847. J. Fournet

Le concours pour la médaille d'or des hopitaux, ayan[t] un rapport direct avec le concours du bureau centra[l] soit par le but de son institution, soit par la nature toute clinique de sa principale épreuve (composée d'observations et de mémoires cliniques); MM. les Juge[s] du concours du bureau central voudront bien me permettre de mettre sous leurs yeux, le compte ren[du] du concours de 1837, dans lequel j'ai remporté le 1[er] prix, la médaille d'or.

« Nos suffrages se sont enfin arrêtés sur le[s] « talent sorti de tant d'épreuves avec le plus d'écla[t] « Une innombrable série de faits, bien choisis, bien « décrits et bien classés; cet esprit de méthode qu[i] « accumule et varie les observations, joint à cette « force d'esprit qui les coordonne et les généralis[e] « Voilà les caractères de l'œuvre à laquelle nous avo[ns] « cru devoir décerner le prix. Je ne vous en aurais

« qu'incomplètement rendu compte, si je ne parlais ici de la « précision et de la clarté qui, sous un autre rapport, la « placent au premier rang dans ce concours.

« J'ose le dire hardiment, jamais on ne portera dans « le jugement de vos travaux une justice plus consciencieuse, « une plus stricte impartialité. »

(Procès-Verbaux du concours, année 1837 –
Discours de M. Manec, (pages 127, 128).

Monsieur le Rédacteur,

Un fait vient de se passer qui recèle en lui un principe dangereux, et qui, en même temps qu'il blesse mes sentiments personnels, intéresse la dignité du corps médical.

J'ai vendu à un éditeur un ouvrage auquel j'ai donné pour titre : « Recherches cliniques sur l'auscultation des organes respiratoires et sur la première période de la phthisie pulmonaire, faites dans le service de M. le Professeur Andral, par Jules Fournet, interne des hôpitaux de Paris etc., ouvrage couronné au concours des hôpitaux de Paris année 1837. » En faisant afficher cet ouvrage, l'éditeur s'est cru permis d'ajouter au titre précédent, une dernière phrase ainsi conçue : « Traitement hygiénique préservatif et curatif, le plus souvent suivi de succès », phrase tellement irréfléchie et inconvenante que j'ai dû sur le champ en demander avec instance la suppression ; l'Éditeur s'y étant refusé, il est devenu pour moi un devoir de dire publiquement

que ces mots ont été ajoutés à mon insçu, et que je le répudie complètement.

J'ai l'espérance, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien accueillir cette explication dans votre journal, et agréer les sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur de vous saluer.

Paris, le 26 Juin 1839.